



Procédure d'inscription Étudiants en filière CUPGE 2026-2027

Vous êtes admis à l'ENSSAT en filière CUPGE cybersécurité ou physique photonique.

Nous vous rappelons les consignes d'inscription indiquées dans Parcoursup :

1. ACQUITTEMENT DE LA CVEC, DEMARCHE OBLIGATOIRE MEME SI VOUS ETES EXONERE

Avant toute inscription, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC).

Cette démarche est à effectuer sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

Vous devrez présenter au service scolarité une attestation d'acquiescement ou d'exonération.

 **Montant de la CVEC 2026-2027 : 105 €.**

2. INSCRIPTION EN LIGNE

- ✓ Compléter le formulaire en ligne à partir du 7 juillet, après les résultats au baccalauréat pour les nouveaux bacheliers, via ce lien : <https://iaprimoweb.univ-rennes.fr/ident1.jsf>
- ✓ Payer les droits d'inscription en ligne : **178€**, sauf dans le cas suivant :
 - BOURSIER SUR CRITERES SOCIAUX (CROUS), EN FORMATION INITIALE

Dans ce cas, sélectionner impérativement « **bourse enseignement supérieur ENSSAT** » lors de l'inscription.

Pour pouvoir bénéficier de votre bourse, assurez-vous d'avoir bien indiqué dans votre Dossier Social Étudiant (DSE) le BUT Réseaux et Télécommunications (R&T) pour la filière cybersécurité ou le BUT Mesures Physiques pour la filière physique.

Vous pouvez rectifier votre dossier à tout moment sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

3. FINALISATION DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Déposer numériquement les pièces justificatives suivantes via le service PJ WEB à l'adresse suivante : <https://pjweb.univ-rennes.fr>

(Seuls les étudiants ayant activé leur compte Sésame y auront accès)

- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'année universitaire 2026-2027
- Attestation de recensement ou certificat de participation à l'appel de préparation à la défense
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Photo d'identité
- Diplôme du baccalauréat et relevé de notes du baccalauréat

4. INSCRIPTION SECONDAIRE AU BUT



Le service scolarité de l'ENSSAT se chargera directement de transmettre votre dossier à l'IUT pour votre inscription au BUT. Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire de votre part pour cette étape.

5. DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LE BUT

Si des documents supplémentaires sont nécessaires pour votre inscription au BUT, le service scolarité de l'IUT de Lannion ou le secrétariat d'enseignement du BUT vous contactera par mail. Votre adresse e-mail sera transmise lors de la transmission de votre dossier pour l'inscription au BUT.

6. CARTE ETUDIANT

Votre carte d'étudiant vous sera remise à l'IUT de Lannion.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027

	CUPGE
Accueil spécifique	Mardi 1/09/2026 à 14h45 à l'ENSSAT
Date de rentrée	Lundi 7/09/2026 à 14h cours ENSSAT
Congés d'automne	Lundi 19 octobre 2026 au dimanche 1er novembre 2026
Congés de fin d'année	Lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 inclus
Congés d'hiver	Lundi 15 février 2027 au dimanche 28 février 2027
Congés de printemps	Lundi 12 avril 2027 au dimanche 25 avril 2027 inclus

CARTE MULTI-SERVICES KORRIGO

L'ENSSAT utilise la carte korriGO pour les impressions.

- ✓ Si vous n'en possédez pas, nous vous recommandons de la commander dès à présent (vérifier que c'est écrit **carte des transports et des services**).
- ✓ La première carte est gratuite et peut être utilisée même sans titre de transport.

Commande sur le site <https://www.star.fr/boutique-en-ligne/creer-un-compte>.

Pour plus d'informations : <https://docinfo.univ-rennes1.fr/carte-korrigo-services>

RESTAURATION

Le restaurant universitaire **Resto U'Trégor** (Crous - Rennes Bretagne) se situe à 100 m de l'école, ouvert tous les midis.

Possibilité de repas pour le soir au lycée Saint-Joseph Bossuet (à 700 m).

 *tarif d'1 € pour tous les étudiants.*

CONTACTS

Pour toute question relative à l'inscription, contacter le service scolarité inscriptions@enssat.fr

Le service scolarité sera fermé du lundi 20 juillet 2026 au lundi 24 août 2026 matin.